



Avis révisé d'audience publique

Le 7 mars 2014

Réf. 2014-H-02
Révision 1

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience publique pour examiner une demande de permis de catégorie 1B, d'une durée de cinq années, pour l'installation de Best Theratronics Ltd. (BTL) à Ottawa (Ontario). La Commission a reporté au 14 avril 2014 l'échéance pour déposer un mémoire.

Date : le 8 mai 2014
Lieu : salle des audiences publiques de la CCSN, au 14^e étage du 280, rue Slater,
à Ottawa (Ontario)
Heure : selon l'ordre du jour publié avant la date de l'audience

L'audience publique sera diffusée en direct sur le site Web de la CCSN (suretenucleaire.gc.ca) et sera ensuite disponible sur le site pendant 90 jours.

BTL fait la demande d'un permis de classe 1B qui lui permettrait de regrouper ses permis pour appareils et substances nucléaires et ses permis de classe II, et d'incorporer ses activités concernant les activités nouvelles et futures qu'elle propose.

Les membres du public qui ont un intérêt ou une expertise concernant le dossier en cause ou qui possèdent des renseignements pouvant être utiles à la Commission sont invités à présenter des commentaires sur la demande de BLT. Les demandes d'intervention doivent être envoyées au Secrétariat de la Commission d'ici le **14 avril** 2014, en ligne à www.suretenucleaire.gc.ca/fra/the-commission/intervention ou aux coordonnées indiquées ci-dessous. Conformément aux Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, **la demande doit comprendre les renseignements suivants** :

- un mémoire élaborant les commentaires qui seront présentés à la Commission
- un énoncé faisant état de la forme de l'intervention, soit par mémoire, soit par mémoire accompagné d'une présentation orale
- le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'intervenant

Les renseignements personnels, comme l'adresse et les numéros de téléphone, sont essentiels pour lier le mémoire à son auteur. Veuillez présenter vos renseignements personnels sur une page distincte si vous souhaitez assurer leur confidentialité. Veuillez noter que tous les mémoires sont mis à la disposition du public, sur demande auprès du Secrétariat.

Le mémoire de BTL ainsi que les recommandations du personnel de la CCSN qui seront étudiés à l'audience seront disponibles après le **14 mars** 2014. Il n'est pas possible de télécharger ces documents. Pour les obtenir, il faut en faire la demande auprès du Secrétariat à l'adresse ci-dessous ou directement depuis le site Web. Les ordres du jour, les transcriptions des audiences et les renseignements sur le processus d'audience publique figurent sur le site Web de la CCSN à suretenucleaire.gc.ca.

A/s de Louise Levert
Secrétariat
Commission canadienne de sûreté nucléaire
280, rue Slater, C.P. 1046
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-996-9063 ou 1-800-668-5284
Télec. : 613-995-5086
Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca